

Appel à communication

Colloque

organisé par le « pôle ressource recherche de l'intervention sociale en Haute Normandie » (P2RIS) en partenariat avec l'Institut du Développement Social, l'Université de Rouen (UFR SHS), l'ESPE (Académie de Rouen) et l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales (ACOFIS)

La laïcité à l'épreuve des identités

Enjeux professionnels et pédagogiques dans le champ social, médico-social et éducatif

Les 4 & 5 février 2016 à Rouen

Objectifs et problématique du colloque

La vague d'attentats commis en janvier 2015 par des jeunes français se réclamant de l'islamisme djihadiste a produit un fort sentiment d'angoisse et d'inquiétude¹. Ces violences terroristes ont aussi engendré de nombreuses questions politiques, identitaires, voire existentielles dans l'ensemble de la société française et particulièrement dans le monde social et éducatif. Les professionnels de l'action sociale et éducative, en effet, ont directement été interpellés par cette remise en cause brutale et sanglante de la liberté d'expression et de la laïcité. Dans ce contexte, l'objectif de ce colloque est alors d'interroger les enjeux actuels de la laïcité à partir des pratiques des professionnels du champ social et éducatif (travailleurs sociaux, enseignants, animateurs, médiateurs, acteurs associatifs, agents des collectivités publiques, etc.) qui, en tant qu'acteurs de la laïcité, font aujourd'hui face à sa remise en cause par l'intermédiaire, notamment, de manifestations et revendications identitaires.

Suite aux attentats de janvier, dans la pratique, comment les éducateurs, travailleurs sociaux et pédagogues doivent-ils interpréter ces violences et leurs conséquences, notamment le fait que de nombreux jeunes, dont beaucoup issus des quartiers populaires, aient refusé de respecter la minute de silence en hommage aux journalistes de *Charlie Hebdo* et aux clients d'un supermarché casher assassinés par les terroristes ? Ces professionnels doivent-ils réaffirmer la laïcité associée

¹ A la suite des violences meurtrières des 7, 8 et 9 janvier 2015 où furent assassinées à Paris 17 personnes par 3 djihadistes parce qu'elles étaient journalistes, caricaturistes ou salariées du journal satirique et politique *Charlie Hebdo* mais aussi juives et policiers, un sentiment de révolte nationale a conduit près de 4 millions de manifestants à descendre dans la rue un peu partout en France et dans la capitale pour exprimer leur refus de la barbarie. Dans ce cadre, le slogan « Je suis Charlie » a été adopté par beaucoup de gens pour manifester leur solidarité avec les victimes et défendre la liberté d'expression.

au « modèle d'intégration républicain² » ou bien le réinventer en fonction de nouvelles réalités sociodémographiques et politiques ? Mais au-delà de ces questions concrètes et brûlantes, plus globalement, à quels types de situations et problèmes les intervenants sociaux et éducatifs sont-ils confrontés ? Comment ces situations interrogent-elles leurs pratiques, leur éthique et leur déontologie ? A quelles injonctions paradoxales et dilemmes sont-ils confrontés ? Comment s'y prennent-ils pour lutter contre les formes de hiérarchisation des victimes qui conduisent aux processus de stigmatisation, de mépris, de racisation et de déshumanisation ? Comment interviennent-ils pour combattre les phénomènes de séparation culturelle et communautaire ? Comment les professionnels sociaux et éducatifs agissent-ils pour prévenir les phénomènes de radicalisation, de violence religieuse et politique ? Outre un discours incantatoire ; « intégrez-vous ! », sur quelles ressources s'appuient-ils pour maintenir le lien social et faire société ? Comme l'écrit Michel Wieviorka (2015 : 25), « les frustrations et le ressentiment se sont exacerbés à partir du moment où des intellectuels et des responsables politiques ont mis en avant un discours républicain qu'ils assortissent d'injonctions à l'intégration, alors même que les moyens réels de cette intégration font défaut. » Face à la violence qui est souvent liée à un déficit d'estime de soi et de prise en compte de la dignité des personnes, les acteurs sociaux et éducatifs ont-ils la capacité à aider les jeunes à conflictualiser, voire à politiser leurs demandes sociales et culturelles, souvent non traitées politiquement ? Mais présentons d'abord le contexte socio-historique de ce colloque.

Penser et construire une laïcité vivante

L'institutionnalisation de la laïcité au début du XX^{ème} siècle (loi de 1905³ de séparation de l'église et de l'Etat) a été réalisée dans la douleur. C'est uniquement suite à des combats quelquefois extrêmement durs entre les forces religieuses conservatrices catholiques et les républicains anticléricaux que la séparation effective des églises et de l'Etat, notamment dans le cadre scolaire, a pu s'opérer au sein d'un processus de sécularisation de la société française. La laïcité est un idéal qui a été construit par l'histoire. En effet, elle est le résultat de tensions, de conflits, de violences mais aussi de négociations, de dialogues et de compromis : « Ce n'est pas une valeur intemporelle déconnectée de la société et de ses mutations » (Rapport Stasi, 2004). L'histoire française de la laïcité a été ponctuée de combats parfois meurtriers entre les tenants d'une forte emprise de la religion sur la société et les militants anticléricaux⁴.

Aujourd'hui, contrairement à ce que l'on pouvait croire, avant la médiatisation et la politisation des cas problématiques de port du voile islamique dans l'enceinte scolaire à partir des années 1980, la laïcité⁵ adoptée en France au tout début du XX^{ème} siècle est un principe qui garde toute sa

² L'intégration est entendue ici comme un processus devant assurer la cohésion sociale par la participation active de l'ensemble des personnes et des citoyens, vivant sur le sol national, à la co-production de la société française. Ces acteurs sont alors appelés à ramener un peu d'« ordre moral » et des capacités de contrôle social holiste dans des espaces perçus comme en voie de « décivilisation » ou, plus exactement, comme des territoires presque perdus pour la « République ». (Cf. Boucher, 2000)

³ La laïcité constitue un ensemble de droits et de devoirs qui s'appliquent aux cultes, aux personnes et à l'Etat : le respect de la diversité des opinions spirituelles et des confessions ; la garantie de la liberté de conscience (de croire ou ne pas croire) et de culte (bien qu'il y ait neutralité, les relations entre l'Etat et les cultes ne sont pas inexistantes car l'Etat offre un cadre légal permettant l'expression des cultes, même minoritaires, dans les limites du respect de l'ordre public). Dans la pratique, ce sont surtout les articles 1, 2 et 4 de la loi de 1905 qui sont centraux.

⁴ On peut noter que la France est le seul pays de l'Union Européenne à avoir clairement affirmé la laïcité comme principe fondateur dans sa Constitution. (Cf. Pena-Ruiz, 2003)

⁵ Le terme « laïc » à partir duquel est construit le « substantif » laïcité vient du grec *laos* qui désigne le peuple, considéré comme un tout, à la fois indivisible et indifférencié. Il ne s'agit pas du peuple considéré dans ses dimensions politique (*demós*), civilisatrices ou culturelles (*ethnós*) mais comme l'ensemble des êtres humains vivant collectivement à un moment déterminé quelles que soient leurs appartenances. De plus, à cette première racine grec, s'est adjointe une seconde, du latin *laicus*. Ainsi, est « laïc » ou « laïque », tout individu soustrait à l'état de religieux,

conflictualité. En effet, l'interprétation de ce que recouvre la laïcité est régulièrement la cause de nombreux débats intellectuels et politiques houleux rappelant que la laïcité, inscrite dans la Constitution de 1958 (« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. ») ne fait toujours pas consensus. En particulier, les querelles à propos de l'interdiction des signes religieux à l'école dépassent les courants politiques traditionnels (droite/gauche) et mettent en scène des intellectuels, des responsables politiques et des militants associatifs proclamant tous la bonne interprétation de la laïcité : les uns accusent les « pro-voiles » de s'associer aux leaders religieux et communautaristes participant ainsi à démanteler le « pacte républicain » et de favoriser le « communautarisme » ; les autres reprochent aux « anti-voiles », sous prétexte de défendre la République laïque, de plébisciter des lois raciste, exclusionnaire et liberticide.

Ainsi, ce *modus vivendi* établi difficilement entre les acteurs religieux présents sur le sol national en 1905 (catholiques, protestants, orthodoxes, juifs) qui semblait, durant tout le XX^{ème} siècle, confirmer la perte d'influence dans la vie de la cité des acteurs religieux (malgré des manifestations régulières d'activistes chrétiens) au profit d'acteurs politiques laïques était finalement très fragile car il a rapidement éclaté politiquement et médiatiquement au contact des revendications politico-religieuses d'acteurs islamiques décidés à faire reconnaître leur existence dans l'espace public. En effet, depuis 1905, même si cette affirmation est contestée par certains⁶, notamment en raison de l'immigration de peuplement opérée depuis les années 1970, l'islam est aujourd'hui devenue la deuxième religion de France. Ainsi, depuis quelques décennies, la France et plus généralement l'Europe sont confrontées à une nouvelle donne migratoire (passage d'une immigration de travail à une immigration de peuplement mais aussi diversification des flux migratoires venus de nombreux pays du globe – Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Afrique de l'Ouest, Asie, pays de l'Est...) qui interpelle les traditions nationales concernant les relations entre le politique et le religieux et plus largement les « modalités d'intégration » de ces populations dans les espaces nationaux et européens. En effet, ces populations affirment des religions jusqu'alors non reconnues, non représentées ou non revendiquées sur les territoires nationaux, ce qui est notamment le cas de l'islam qui apparaît aujourd'hui comme le révélateur de métamorphoses culturelles, sociales et économiques (globalisation) mais également qui indique un malaise social et politique profond (racismes, discriminations, ségrégations, exclusions...).

Les pays européens sont aujourd'hui confrontés à un défi difficile : d'un côté, offrir les mêmes droits et devoirs aux musulmans qu'aux autres religions depuis plus longtemps présentes sur le territoire européen et, de l'autre, sur fond de crainte vis-à-vis des mouvements islamistes terroristes opérant violemment à l'échelle mondiale, limiter le développement des mouvements

toute réalité sociale placée hors de l'emprise institutionnelle d'une église. La laïcité est dès lors un concept relativement récent qui apparaît en 1871 pour caractériser les ambitions du combat des républicains contre le cléricisme conservateur. La notion de laïcité est notamment présente dans la Dictionnaire de pédagogie et d'instruction, de Fernand Buisson (paru en 1887) pour désigner le caractère propre d'institutions étatiques et publiques dévolues à l'ensemble du peuple (en grec, le *laos*) grâce à leur affranchissement par rapport à toute tutelle religieuse. La laïcité désigne l'aboutissement d'un processus de laïcisation : l'Etat est affranchi de l'église et l'église de l'Etat.

⁶ Pour Charb, journaliste engagé à *Charlie Hebdo* tué durant l'attaque terroriste, « l'islam a beau être présenté comme la deuxième religion pratiquée en France, ça ne signifie pas que tous les immigrés ou les enfants d'immigrés issus d'un pays à majorité musulmane sont des musulmans. Rappelons qu'en 2010, selon une enquête de l'INED et de l'INSEE, 2,1 millions de personnes se déclaraient musulmanes en France tandis que 11,5 millions se disaient catholiques et 125 000 juives... Des chiffres jamais repris par les communautaristes, qui continuent de prétendre, en fonction de leur humeur, de l'air du temps ou de leurs intérêts, qu'il y a 6, 8, 10 ou même 13 millions de musulmans en France. La foi ne se transmet heureusement pas par les gènes, comme aimeraient nous le faire croire les communautaristes et... l'extrême droite. Mais si tes parents sont musulmans ou supposés l'être étant donné leur origine, tu seras considéré comme musulman par les communautaristes et les fachos. » (Charb, 2015 : 31-32)

politico-religieux militants concevant la religion comme un projet politique global. Face au terrorisme, Régis Meyran souligne que « le débat se crispe alors sous l'effet de la thèse du « choc des civilisations », selon la formule célèbre de Samuel Huntington (1993) : l'Occident chrétien serait menacé par l'islam. » (Meyran, 2015 : 24-26) Dans l'hexagone, cette peur à l'encontre de l'islam radical est d'autant plus forte que la société française connaît des formes de ségrégation et de fragmentation urbaine, sociale et culturelle qui, suite à des violences policières, déclenchent des émeutes (Mucchielli, Le Goaziou, 2006) et font planer le risque d'une « communautarisation », voire d'une « racisation » des rapports sociaux. En effet, de plus en plus, les problèmes sociaux et culturels se mélangent. Certaines « banlieues » sont désormais décrites comme des « ghettos socio-ethniques » (Lapeyronnie, 2008 ; Boucher, 2010). Dans ce cadre, pour de nombreux jeunes des quartiers populaires d'origine étrangère ou considérés comme tels, contrairement à leurs aînés qui se sont brûlés les ailes dans des mobilisations collectives réclamant l'égalité de traitement (notamment durant la marche pour l'égalité au début des années 1980), désormais l'engagement politique est souvent délégitimé ou alors utilisé stratégiquement par certains pour « sauver sa peau » et promouvoir la « diversité culturelle » comme projet politique. La revendication d'une identité islamique plus ou moins radicale apparaît aussi pour des jeunes français musulmans être un moyen de préserver son estime de soi. A l'instar des jeunes prolétaires des années 1960 et 1970 qui voyaient dans la figure des guérilleros marxistes en lutte contre l'impérialisme américain la revanche de la classe ouvrière exploitée par le capitalisme mondial, une minorité de jeunes musulmans dont certains sont des « convertis » voient dans les figures des moudjahidin musulmans des figures de héros combattant pour la dignité des tous les musulmans (la umma) bafoués par l'occident arrogant et décadent (Kepel, 2005).

La société française officiellement organisée à partir de principes politiques, éthiques et philosophiques républicains : *Liberté, Egalité, Fraternité* est donc en « crise d'identité » d'autant que son modèle d'Etat social (Boucher, Belqasmi, 2014) est également percuté par le néo-libéralisme triomphant depuis plusieurs décennies à l'échelle mondiale. Devant l'augmentation du sentiment d'insécurité sociale, civile et culturelle (Bouvet, 2015), des arguments populistes sont alors mobilisés par une pluralité d'acteurs et de mouvements politiques extrémistes : à droite, des citoyens sont tentés par le vote « national-populiste » du Front National et plus généralement, par un retour à l'autoritarisme (traitement sécuritaire des questions sociales, retour à l'Etat gendarme) ; à gauche, un ensemble de personnes, de mouvements et de partis participent au renouvellement du populisme agraire et du populisme anti-impérialiste ou même à l'émergence d'un « populisme altermondialiste » ; au sein de la population immigrée ou d'origine étrangère, des individus « déclassés » et/ou « acculturés » qui ne sont plus des ouvriers (perte de la conscience de classe) mais davantage des « exclus » ont un fort sentiment de frustration (victimes des discriminations et de la stigmatisation) et sont séduites par une sorte de « populisme islamiste » ou « néo-communautaire ».

Dans ce climat, le combat contre le racisme est aussi l'enjeu de luttes⁷. Ainsi, des dirigeants de mouvements humanistes et anti-racistes historiques proclament que le seul combat juste est la lutte contre « l'islamophobie » au nom de la défense des populations arabo-musulmanes

⁷ Au-delà du débat sur l'« islamophobie », d'autres mouvements anti-racistes traditionnellement plus focalisés sur la lutte contre l'antisémitisme mais également des mouvements pro-israéliens d'extrême droite affirment la nécessité absolue de juguler la « judéophobie » au nom de la défense des descendants des victimes de la shoah niant dès lors, involontairement ou pas, l'existence d'autres types de racisme comme le racisme anti-musulman ; enfin, des mouvements politico-religieux proches des idéologies rigoristes des « wahabbites », des « salafistes » ou des frères musulmans, des militants afro-centristes et tiers-mondistes extrémistes instrumentalisent la lutte contre le racisme au profit de leur vision du monde caricaturale, séparée entre les fidèles à une « communauté » magnifiée et ses ennemis, c'est-à-dire entre les purs et les impurs. Dans tous les cas, ces militants participent à la hiérarchisation des victimes et du combat anti-raciste. Ils empêchent de comprendre la complexité de processus de déshumanisation qui sont au fondement même du racisme classique biologique ou néo-culturel.

considérées comme les plus opprimées. Ces acteurs intentent des procès en « islamophobie » à tous ceux qui, loin d'être des racistes d'extrême-droite anti-musulmans, au nom de la liberté d'expression, de la laïcité et de l'émancipation des individus, tirent la sonnette d'alarme devant l'avancée importante des fondamentalistes islamistes (Venner, 2005) qui assimilent volontairement l'athéisme ou le blasphème à une forme de racisme (Fourest, 2015).

*

*

*

Nous avons vu que la laïcité dépasse la seule question religieuse puisqu'elle concerne les droits de l'homme, la vie démocratique (séparation du politique et du religieux), l'égalité (autonomie de l'individu égal en droit) et l'éducation (culture du doute et curiosité fraternelle à l'égard d'autrui). Face aux enjeux extrêmement importants que révèlent les conflits, les antagonismes ; quelquefois les violences identitaires pour l'avenir du lien social, pour dépasser des discours intégrationnistes incantatoires, les acteurs sociaux et éducatifs ont-ils des solutions pour faire vivre le principe de laïcité, autrement dit, faire vivre ensemble des sensibilités plurielles ? Comment ne pas nier le fait religieux (et anti clérical) dans la construction identitaire des individus et des groupes sans pour autant lui donner trop d'importance risquant ainsi de nier d'autres prismes identitaires⁸ (citoyenneté, classe sociale, sexe, profession...) ? Comment ne pas nier la diversité culturelle sans pour autant participer au réductionnisme culturel ? En définitive, en traitant des enjeux actuels des identités, ce colloque vise à interroger les nouveaux défis de la laïcité à partir de pratiques professionnelles, d'expérimentations pédagogiques mais aussi de travaux de recherches en sciences sociales ou menés par des acteurs inscrits dans le champ social et éducatif.

Cet appel à communication, volontairement large et transversal, s'adresse aux acteurs qui ont des pratiques sociales et éducatives mettant en jeu le principe de laïcité. De manière non exhaustive, on peut ainsi citer les acteurs publics (les fonctionnaires d'Etat et des collectivités territoriales, notamment ceux impliqués dans les dispositifs publics de lutte contre les discriminations, les élus locaux, les acteurs de la politique de la ville, les services publics de l'emploi, les personnels de l'Education nationale, forces de l'ordre...), parapublics (les bailleurs sociaux, les transporteurs publics, les agents des CAF, les opérateurs des missions locales, les partenaires sociaux tels que les syndicats...) et associatifs (les associations de lutte contre le racisme et pour les droits de l'Homme, les centres sociaux, les MJC, les associations d'éducation spéciale, les structures d'intervention auprès des migrants, les services sociaux spécialisés...). Cet appel s'adresse - également aux chercheurs et enseignants-chercheurs professionnels et aux doctorants en sciences sociales ; aux formateurs, praticiens et étudiants de l'intervention sociale qui souhaitent valoriser des témoignages, les résultats de projets de recherche, d'études, d'innovations professionnelles et pédagogiques auxquels ils auraient participé. Les communications peuvent prendre des formes

⁸ Comme fait remarquer Amartya Sen, « reconnaître la multiplicité des identités de chaque individu permettrait d'agir contre cette vision exclusivement religieuse des personnes, quel que soit le degré d'implication religieuse d'un croyant au sein de sa propre foi. Toutes les tentatives de lutte contre le terrorisme qui cherchent à s'appuyer sur la religion ont eu pour effet de faire entendre encore davantage la voix du clergé islamique et des autres membres de l'autorité religieuse sur des sujets qui ne relèvent nullement de la religion (...). Ce que l'extrémisme religieux a fait pour rabaisser l'action et la responsabilisation politique des citoyens (en dehors de tout critère d'appartenance religieuse ou ethnique) a été, dans une certaine mesure, renforcé par la lutte contre le terrorisme dès lors qu'elle a cherché à s'appuyer sur la religion. La minoration des identités sociales et politiques au profit de la seule identité religieuse a porté tort à la société civile à un moment où il faudrait au contraire la renforcer coûte que coûte. » (A. Sen, 2015 : 121-122)

diverses : communication écrite restituant une recherche, une étude ou un diagnostic ; une expérimentation professionnelle ou pédagogique innovante ; un film documentaire ; une présentation photo... Les communications s'appuyant sur des pratiques et des expériences concrètes seront privilégiées.

Un court texte présentant le projet devra être envoyé au comité de sélection. Les propositions devront indiquer :

1. Nature de la communication (présentation d'une recherche (préciser la discipline), d'une étude, d'un diagnostic ; projet associatif ou de service innovant ; expérimentation professionnelle ou pédagogique ; documentaire ; exposition photo, etc.) ;
2. Nom, prénom, adresse électronique et institution d'attache du ou des auteur(s).

Elles n'excéderont pas 1500 signes (espaces compris), devront être rédigées en français et devront parvenir au plus tard **le 15 septembre 2015**, sous format word, à contact@p2ris.fr. Les avis du comité de sélection seront transmis aux auteurs **le 16 novembre 2015**.

Bibliographie

- Amselle J.-L., « Combattons la racialisation du discours politique » in *Le Monde* du 8 mai 2015, p. 13.
- Babès L., *Le voile démystifié*, Paris, Bayard, 2004.
- Baubérot J., *Histoire de la laïcité en France*, Paris, Puf, 2000.
- Baubérot J., *Les sept laïcités françaises*, Paris, éd. MSH, 2015.
- Boucher M., « Ceux qui ne sont pas Charlie » : des promoteurs d'essentialisation et de séparation » in *Prochoix*, n°64, janvier 2015 (hiver).
- Boucher M., *Les internés du ghetto. Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire*, Paris, L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale, 2010.
- Boucher M., Repère théorique n°27 : La laïcité en France in Boucher M., Belqasmi M. (dir.), *Guide pédagogique de l'antiracisme en formation sociale*, Paris, Vuibert, 2008, p. 352-364.
- Boucher M., « Les représentations pusillanimes des quartiers d'habitat social, de la présence immigrée et de l'islam en France » in Boucher M. (dir.), *De l'égalité formelle à l'égalité réelle. La question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Boucher M., *Les théories de l'intégration. Entre universalisme et différencialisme. Des débats sociologiques et politiques en France : analyse de textes contemporains*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Boucher M., Belqasmi M. (dir.), *L'État social dans tous ses états. Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale. A Robert Castel*, Paris, L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale, 2014.
- Bouvet L., *L'insécurité culturelle. Sortir du malaise identitaire français*, Paris, Fayard, 2015.
- Cabanel P., *Les mots de la laïcité*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004.
- Charb, *Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes*, Paris, Les Echappés, 2015.
- Collectif, « Pour un antiracisme politique » in *Libération* du 21 mai 2015 (<http://www.liberation.fr/societe/2015/05/21/pour-un-antiracisme-politique-1313970>)
- Costa-Lascoux J., *Les trois âges de la laïcité*, Paris, Hachette, 1996.
- Debray R., *Ce que nous voile le voile. La République et le sacré*, Paris, Gallimard, 2004.
- Debray R., *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Ducomte J.-M., *La laïcité*, Toulouse, Milan, 2001.

- Fath S., « Le fondamentalisme » in Baubérot J. (dir.), *La laïcité à l'épreuve. Religions et libertés dans le monde*, Paris, Universalis, 2004.
- Fourest C., *Eloge du blasphème*, Paris, Grasset, 2015.
- Fourest C., Venner F., *Tirs croisés. La laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman*, Paris, Clamann-Lévy, 2003.
- Gaspard F., Khosrowkhavar F., *Le foulard et la République* Paris, La Découverte, 1995.
- Gauchet M., *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985.
- Gignac J.-L., « Sur le multiculturalisme et la politique de la différence identitaire : Taylor, Walzer, Kymlicka » in *Politique et Sociétés*, vol. 16, n° 2, 1997, p. 31-65.
- Guénif-Souilamas N., Macé E., *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, Aube, 2004.
- Haarsher G., *La laïcité*, Paris, Puf, 1996.
- Helvig J.-M. (dir.), *La laïcité dévoilée. Quinze années de débats en quarante rebonds*, La Tour d'Aigues, Aube/Libération, 2004.
- Houziaux A. (dir.), *Le voile que cache-t-il ?*, Paris, Atelier, 2004.
- Kepel G., *Du Jihad à la Fitna*, Paris, Bayard, 2005.
- Lalouette J., *L'Etat et les cultes (1789 – 1905 – 2005)*, Paris, La Découverte, 2005.
- Lapeyronnie D., *Ghetto urbain*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- Mayer N., « Le simplisme d'Emmanuel Todd démonté par la sociologie des « Je suis Charlie » » in *Le Monde* du 20 mai 2015, p. 15.
- Meyran R., « Laïcité, le conflit des modèles » in *Sciences Humaines*, mai 2015, n°270, p. 24-26.
- Mucchielli L., Le Goaziou V. (sous la dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, éd. La Découverte/coll. Sur le vif, 2006.
- Peña-Ruiz H., *Qu'est-ce que la laïcité*, Paris, Gallimard, 2003.
- Peña-Ruiz H. (dir.), *La laïcité*, Paris, Flammarion, 2003.
- Plenel E., *Pour les musulmans*, Paris, La Découverte, 2015.
- Scot J.-P., *L'État chez lui, l'Église chez elle : Comprendre la loi de 1905*, Seuil, 2005.
- Sen A., *Identité et violence*, Paris, Odile Jacob, coll. Poches, 2015.
- Stasi B., *Laïcité et République, Rapport au Président de la République*, La Documentation française, 2004.
- Tevanian P., *La haine de la religion*, Paris, éd. La Découverte, 2014.
- Todd E., *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, Paris, éd. Seuil, 2015.
- Touraine A., Renaud A., *Un débat sur la laïcité*, Paris, Stock, 2005.
- Truong N., « La gauche fracturée par le retour du religieux » in *Le Monde* du 8 mai 2015, p. 12.
- Walzer M., *Pluralisme et démocratie*, Paris, éd. Esprit, 1997.
- Walzer M., « Cette gauche qui n'ose pas critiquer l'islam » (article initialement paru in Dissent, University of Pennsylvania Press) in *Le Monde* du 10-11 mai 2015, p. 13.
- Wieviorka M., « Violences, discriminations et intervention sociale » in *Pluralis* (journal d'information et de lutte contre les discriminations et pour la citoyenneté réelle), n°1, juillet 2000.
- Wieviorka M., *Retour au sens. Pour en finir avec le déclinisme*, Paris, éd. Robert Laffont, 2015.
- Weber M., *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1963.

Comité d'organisation :

Manuel Boucher (Directeur général délégué IDS - IRTS de Haute-Normandie)
Pierre Chapillon (Doyen UFR SHS - Université de Rouen)
Richard Wittorski (Directeur de l'ESPE Académie de Rouen)

Comité scientifique :

Maitena Armagnague-Roucher (ACOFIS, INS HEA/Université Paris Lumières, GRHAPES)
Mohamed Belqasmi (ACOFIS, LERS-IDS, URMIS-UNICE)
Claudio Bolzman (HETS Genève – CERES)
Yannick Bosc (Université de Rouen, ESPE)
Manuel Boucher (P2RIS, ACOFIS, RT3 AFS, LERS-IDS, CADIS-EHESS)
Emanuela Chiodo (ACOFIS, Université de Calabre Italie)
Lionel Clariana (ACOFIS, Conseil départemental de l'Hérault, IRTS Languedoc Roussillon)
Rémi Dalisson (Université de Rouen, ESPE)
Anne-Françoise Dequiré (ACOFIS, Institut social de Lille)
Jean Foucart (ACOFIS, Haute école Louvain en Hainaut Belgique)
Isabel Garrido Gómez (ACOFIS, Université d'Alcalá Espagne)
Yvan Gastaut (Université de Nice Sophia Antipolis, UFR STAPS)
Didier Lapeyronnie (Université Paris-Sorbonne, Paris IV – CADIS-EHESS)
Béatrice Mabilon-Bonfils (Université de Cergy-Pontoise, EMA)
Candice Martinez (ACOFIS, IDS)
Henri Peña-Ruiz (Institut d'études politiques de Paris)
Agathe Petit (ACOFIS, IRTS PACA-Corse)
Régis Pierret (ACOFIS, ITSRA Clermont Ferrand)
Mustafa Poyraz (ACOFIS, Université Paris 8)
Paola Rebughini (Université de Milan, CADIS-EHESS)
Jean-Paul Scot (Historien)
Judit Vari (Université de Rouen, Département Sciences de l'éducation, CIVIIC)
Jean-Luc Viaux (Université de Rouen, Département de psychologie, PSY.NCA)
Catherine Wihtol de Wenden (CNRS, CERI-Sciences Po)

Partenaires institutionnels de Normandie :

DRJSCS
ENPJJ – DTPJJ
ESPE Académie de Rouen
INSEE
IREPS
IRTS Basse-Normandie
SYNEAS
UNIFAF
Université de Rouen (UFR SHS)
URIOPSS